



CONSO MAG, NOUVELLE FORMULE

L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION,
POUR L'INFORMATION DE TOUS LES CONSOMMATEURS

120 SECONDES REPENSEES POUR 2021

Les nouvelles technologies, l'e-commerce, l'environnement, l'alimentation, les assurances, les voyages, les réseaux sociaux... Les consommateurs ont besoin d'être guidés pour se repérer au quotidien. L'époque a accéléré la course à une consommation plus responsable et aux actions pour l'intérêt général.

Après presque 60 ans d'existence, ConsoMag, a fait l'objet d'une importante refonte pour accompagner, conseiller, servir autrement les consommatrices et consommateurs d'aujourd'hui. Ses valeurs restent les mêmes : le conseil, la pédagogie et la pertinence alors que sa forme évolue.

Dès le 26 avril, sur les écrans de France Télévisions sera diffusée la nouvelle formule de ConsoMag.

La rénovation s'est orientée dans trois directions :

- ➔ l'habillage, la présentation et la narration, avec une envie celle de captiver davantage et garder de la chaleur et du lien avec les téléspectateurs. Le ton du programme reste didactique, nous avons maintenu la partie tutorielle en accompagnement des propos des intervenants.

La grande nouveauté est l'incarnation du programme par une journaliste/présentatrice, Lucie Martinez. Toute en bienveillance et empathie, Lucie va renforcer l'estime que les téléspectateurs ont déjà vis-à-vis de l'émission. Elle évoluera dans un décor d'images de la consommation, un environnement esthétique et ludique au service de l'information.

L'émission débutera toujours par la question d'un consommateur à laquelle Lucie apportera des réponses avec l'aide de spécialistes de la consommation. La parole des experts sera mise en valeur et leur propos seront soulignés par du motion design afin de renforcer la compréhension des messages.

ConsoMag est un programme de France Télévisions, produit par l'Institut national de la consommation (INC)*. Il est également diffusé sur la chaîne Youtube :

https://www.youtube.com/channel/UCVS0uslYrEC_1O_4xYxtmKw, Facebook, Twitter, Instagram et les sites Internet de de l'INC www.inc-conso.fr

Nous souhaitons qu'il le soit de plus en plus et que nos communautés grandissent et participent à l'émission en posant des questions directement à Lucie. Nous solliciterons nos *followers* pour les faire réagir à des sujets de consommation et nous leur demanderons d'intervenir dans l'émission.

- ➔ **La nouvelle formule sera toujours réalisée avec les quinze associations de consommateurs agréées et de nombreux partenaires de l'INC.** Nous sommes heureux de travailler avec la société 2P2L qui nous accompagne depuis plusieurs années dans la grande aventure ConsoMag.
- ➔ **Vous pouvez retrouver le programme sur les chaînes de France Télévisions aux horaires suivants et sur www.francetv.fr**
 - France 2 du lundi au vendredi à 9h25 et samedi 9h50
 - France 3 du lundi au vendredi à 10h45 samedi 10h15
 - France 5 mardi, mercredi, vendredi 8h55, mercredi 22h20 et samedi 9h50
 - France Info TV du lundi au vendredi : 12h51 + 16h47 samedi et dimanche : 9h15 15h47 19h56

→ Les sujets des premiers ConsoMag nouvelle formule

avril 2021

lundi 26	Comment repérer l'origine des ingrédients dans un produit alimentaire ?
mardi 27	Les rappels de produits dangereux, comment ça marche ?
mercredi 28	Le rôle des influenceurs dans la publicité
jeudi 29	Garantie légale de conformité, que peut exiger le consommateur ?
vendredi 30	L'achat d'un véhicule à l'étranger via un mandataire, mode d'emploi

mai 2021

Samedi 1er	Que faire si le bailleur refuse de rendre le dépôt de garanti sans raison ?
lundi 3	Comment régler un litige en Europe ?
mardi 4	Le tourisme durable, comment le mettre en pratique ?
mercredi 5	Vacances plus respectueuses de l'environnement, comment les préparer ?
jeudi 6	Comment limiter son empreinte carbone pendant les vacances ?

(*) A propos de l'Institut National de la Consommation



l'Institut national de consommation (INC) est un établissement public à caractère industriel et commercial dont l'une des principales missions est de « regrouper, produire, analyser et diffuser des informations, des études, enquêtes et essais (art.L.822-2 du code de la consommation). Il édite le magazine *60 Millions de consommateurs* ainsi que les sites www.60millions-mag.com et www.inc-conso.fr

Contact : Anne-Juliette Reissier aj.reissier@inc60.fr 06 10 63 02 16